JEROME BAYON.
EDITEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
"Il faut que l'opinion soit exprimée."
LE COURRIER DU MATIN, 19 JANVIER 1833.

POUR GOUVERNEUR :

J. B. DAWSON.

INTERIEUR.

ETAT DE LA NOUVELLE-ORLEANS, 19 janvier.

Le goëlette Tampico, venant de Veracruz, est entrée hier dans notre port. Les nouvelles apportées par cette voie nous reçu jusqu'au 7 du courant, et consistent des dates de Mexico et quelques numéros de l'Aurora de Jalapa, jusqu'au 31 décembre. Les nouvelles que nous fournissent ces journaux sont des plus intéressantes.

Le gouvernement de Mexico s'est prononcé, le 27 décembre, en faveur de la Convention de Zavaleta. Mosquiz, qui remplissait provisoirement les fonctions de président, ayant déclaré qu'il est forcé de céder au vœu manifesté par le général Guerrero, commandant de la garnison, a convoqué les chambres pour les instruire officiellement de ce qui se passait, et a demandé la permission de se retirer dans sa maison particulière, pour y vivre en simple citoyen. Cette faculté lui a été aussitôt accordée, les quatre secrétaires d'état formant, et les archives publiques à la garde des secrétaires qui administraient ces départemens. Tout cela s'est passé dans la plus grande tranquillité, sans la moindre opposition.

Le commandement des armes a été confié au général Pedro Larrea.

Par suite de ces importants événemens, les deux divisions fortes de 6,000 hommes sous les ordres des généraux Santa-Anna et Bustamante, qui étaient sur le point d'entrer dans la capitale, le 2 janvier, aux acclamations enthousiastiques de la population entière. Nos nouvelles ne vont que jusqu'à cette date. On attendait pour le lendemain 3, Pavie, les généraux Santa-Anna et Bustamante, qui sont accompagnés du président Pédraza.

Les démonstrations publiques de joie, d'ivresse, et de félicitation, par lesquelles vont être accueillis les deux chefs qui ont défendu si vaillamment la constitution et les lois, seront la preuve la plus évidente de la droiture de leur conduite et des vives sympathies de l'opinion nationale. Le peuple mexicain, trop long temps courbé sous le joug d'un pouvoir oppressif, reprend aujourd'hui le prix de sa noble et constante persévérance : la constitution triomphe; le régime de la légalité est établi et consolidé sur de nouvelles bases sous l'égide de l'ordre et de la prospérité doivent développement toutes leurs fruits. Assez de révolutions ont bouleversé cette belle partie de notre Amérique; assez d'ambitieux y ont fait couler du sang de peuple, pour qu'il soit désormais entièrement heureux d'un patriotisme, qui ne cherche qu'à l'assurer. Il désirait ce à leur créer des partis, afin qu'ils puissent marcher plus sûrement au pouvoir.

Ce dernier leçon qu'a donné le Mexique doit être à jamais mémorable pour lui : la traduite de Bustamante, homme probe, citoyen estimable, devenu tout-à-coup, quand il a été investi du pouvoir, tyran, despote, sanguinaire, et, par le plus inexplicable entêtement, plongeant sa patrie dans une mare de sang dont les traces sont encore longtemps à rester; cette stabilité, dissensions, d'où nous qui jouissons à juste titre de l'estime publique, ne sera point oubliée au Mexique, et, plus que tous les autres événemens de cette époque, elle la mettra en garde, à l'avenir, contre les entreprises ouvertes ou détournées de ces têtes ardentes qui ont souvent surgi sur la scène politique dans ce pays. La paix le règne des lois, qui font le bonheur de tous et qui concourent à la prospérité publique, en facilitant les développements de l'industrie, sont des bienfaits trop grands pour n'être pas dignement appréciés par nos voisins, par eux surtout, qui en ont été si long-temps privés. Espérons donc qu'ils sauront se les assurer et les conserver pour l'utile vie, maintenant dans leurs constitutions et dans leurs actes fondamental, et l'exercice des hautes indestructibles.

La malle du sud, arrivée hier, nous apporte des nouvelles de Washington du 10 courant et de La Vera-Cruz du 29, reçues à New-York par le packet-boat *Gen. Washington*, capitaine Halsey.

Le navire *Charles-Carroll*, parti du Havre le 21 novembre, était en vue de port de New-York. Si le courrier arrive aujourd'hui, nous attendrons les nouvelles apportées par ce navire, qui sont d'un jour plus récentes de Paris.

Les dates de Washington arrivé du 30 novembre au soir. La session des deux chambres a été ouverte le 19, à 2 heures de l'après-midi, par le discours du roi, qu'on trouvera plus bas.

Un incident de la séance du 20 semble a tenu d'assembler le roi au moment où il passait sur le pont Royal, pour se rendre à la chambre des pairs.

Mad. Chateaubriand sollicite l'intervention de quelques défenseurs de la duchesse de Berry. Il s'agissait à ce sujet, et la duchesse elle-même, sans doute, aurait été contente de savoir que la tête de la royale victime devînt commencé quelque peu à se détraquer. M. Hyde de Neuville a fait la même démarche auprès de l'illustre prisonnière.

L'univers qui règne dans les villes maritimes de France, et tout de Londres, surpasse même celle des chantiers anglais. On évalue à soixante-et-dix le nombre de navires d'état qui seront mis ou mer d'ici à la fin de l'année (1833), savoir : quatre-vingt-deux vaisseaux de ligne, 27 frégates, 6 corvettes et 4 bateaux-à-vapeur.

La Russie a fait connaître officiellement à la France que les troupes entrées dans l'Belgique : le corps d'observation qui va s'assembler, qui est déjà sous les ordres du Rhin doit se limiter à surveiller les opérations de l'armée française, et n'est en dépêches pas de la plus stricte neutralité, et les moyens coercitifs employés ne vont pas au delà des stipulations de la convention de Londres.

Nous donnons ci-après la traduction de plusieurs articles du plus haut intérêt :

INTERIEUR.

FRANCE—PARIS, 19 novembre.

DISCOURS DU ROI DES FRANÇAIS.

"Messieurs les pairs et messieurs les députés, après une longue séparation, d'avoir réuni de nouveau à votre sagesse et à votre soutien. Dans l'intervalle, mon gouvernement a eu à soutenir de sérieux combats; il les a triomphalement par la propre force, il a triomphé des factions.

"Trompées par la générosité de nos institutions, par notre appareil pour les garanties de l'ordre public, elles ont méconnu le bon sens d'une politique loyale et modérée. Dans Paris en nom de la république, à l'ouest au nom de la contre-révolution, elles ont attaqué par la force des armes l'ordre établi.

"Les efforts du républicanisme ainsi que ceux de la contre-révolution ont été repoussés.

"Les journées des 5 et 6 juin ont rendu évidentes la perversité et la faiblesse des fauteurs de l'anarchie. Elles ont démontré l'danger d'une politique qui temporisait avec les passions, et commandé au bien de les étouffer au berceau. La garde nationale constitutionnelle a reconnu ses vrais amis et ses véritables défenseurs dans cette généreuse population de Paris, dans cette intrépide garde nationale, dans cette bonne et fidèle armée qui ont si énergiquement repoussé de coupables attaques.

"Je me félicite que ma présence, en encourageant les bons citoyens, ait aidé à réprimer la sédition.

"On a souvent fait force un roi constitutionnel trouve dans la nation qui le soutient, il est forcé d'avoir recours aux armes pour défendre la [illegible] qu'il a été appelé à porter et les institutions qu'il [illegible] maintenir.

"Nous avons à déplorer [illegible] et des insurrections et des crimes à [illegible], la [illegible] populaire n'a pas pris part à partout où la [illegible] elle a été prompte à [illegible]. Que les [illegible] autres de la guerre civile [illegible] ont si long-temps [illegible] cette contrée perdent donc tout espoir d'une [illegible] aussi impossible à maintenir, toujours fidèles à nos serments et prêts à unir [illegible] à celles du pays. Un événement récent et décisif pour la paix publique détruira les illusions passées de ce parti.

"A Paris et dans l'Ouest, Messieurs, mon gouvernement a employé contre les lois existantes toute l'énergie que vous avez mise à les établir. Pour de grands crimes également [illegible] et une [illegible] les délibérations de Poudre publique et de la [illegible] dans la république un germe de gouvernement le soutien qu'il doit maintenir.

"Ce sera à vous d'examiner si notre [illegible] besoin à cet égard. Quant à moi, [illegible] mesures en [illegible] pour garantir à [illegible] liberté du suffrage [illegible] et la [illegible] de notre liberté.

"Quant en [illegible] ce de justice [illegible] de notre liberté [illegible] avec [illegible] stipulations de la convention de Londres.

Nous donnons ci-après la traduction de plusieurs articles du plus haut intérêt :

INTERIEUR.

FRANCE—PARIS, 19 novembre.

DISCOURS DU ROI DES FRANÇAIS.

"Messieurs les pairs et messieurs les députés, après une longue séparation, d'avoir réuni de nouveau à votre sagesse et à votre soutien. Dans l'intervalle, mon gouvernement a eu à soutenir de sérieux combats; il les a triomphalement par la propre force, il a triomphé des factions.

"Trompées par la générosité de nos institutions, par notre appareil pour les garanties de l'ordre public, elles ont méconnu le bon sens d'une politique loyale et modérée. Dans Paris au nom de la république, à l'ouest au nom de la contre-révolution, elles ont attaqué par la force des armes l'ordre établi.

"Les efforts du républicanisme ainsi que ceux de la contre-révolution ont été repoussés.

"Les journées des 5 et 6 juin ont rendu évidentes la perversité et la faiblesse des fauteurs de l'anarchie. Elles ont démontré le danger d'une politique qui temporisait avec les passions, et commandé au bien de les étouffer au berceau. La garde nationale constitutionnelle a reconnu ses vrais amis et ses véritables défenseurs dans cette généreuse population de Paris, dans cette intrépide garde nationale, dans cette bonne et fidèle armée qui ont si énergiquement repoussé de coupables attaques.

"Je me félicite que ma présence, en encourageant les bons citoyens, ait aidé à réprimer la sédition.

"On a souvent fait force un roi constitutionnel trouve dans la nation qui le soutient, il est forcé d'avoir recours aux armes pour défendre la [illegible] qu'il a été appelé à porter et les institutions qu'il [illegible] maintenir.

"Nous avons à déplorer [illegible] et des insurrections et des crimes à [illegible], la [illegible] populaire n'a pas pris part à partout où la [illegible] elle a été prompte à [illegible]. Que les [illegible] autres de la guerre civile [illegible] ont si long-temps [illegible] cette contrée perdent donc tout espoir d'une [illegible] aussi impossible à maintenir, toujours fidèles à nos serments et prêts à unir [illegible] à celles du pays. Un événement récent et décisif pour la paix publique détruira les illusions passées de ce parti.

"A Paris et dans l'Ouest, Messieurs, mon gouvernement a employé contre les lois existantes toute l'énergie que vous avez mise à les établir. Pour de grands crimes également [illegible] et une [illegible] les délibérations de Poudre publique et de la [illegible] dans la république un germe de gouvernement le soutien qu'il doit maintenir.

"Ce sera à vous d'examiner si notre [illegible] besoin à cet égard. Quant à moi, [illegible] mesures en [illegible] pour garantir à [illegible] liberté du suffrage [illegible] et la [illegible] de notre liberté.

"Quant en [illegible] ce de justice [illegible] de notre liberté [illegible] avec [illegible] stipulations de la convention de Londres.

[illegible] ; le commerce et l'industrie [illegible] ; la providence a répandu ses bénédictions sur nos campagnes : le fléau qui nous désolait si cruellement nous a quittés, et tout nous promet la prompte réparation des maux dont nous étions affligés.

"Au dehors, les gages de la prospérité nationale ne sont pas moins sûrs.

"Il n'est tout lieu de me fier aux dispositions pacifiques des puissances étrangères et aux assurances que je reçois chaque jour.

"L'union intime qui s'est formée entre la France et l'Angleterre, sous l'égide des deux nations, une source féconde de prospérité et de force, et pour l'Europe une nouvelle garantie de paix.

"Une question seule pourrait encore prolonger cet état de quelque inquiétude. Malgré les efforts de mon gouvernement, le traité du 15 novembre 1831, pour consommer la séparation de la Belgique et de la Hollande demeurait sans exécution; les moyens de conciliation s'étaient épuisés; l'objet n'était pas atteint. J'ai considéré que cet état de choses ne pourrait durer sans compromettre la dignité et les intérêts de la France. Le moment était venu de pourvoir à l'exécution des traités et de remplir les engagements contractés envers la Belgique. Le roi de la Grande Bretagne a participé à mes sentimens; nos deux pavillons flottent ensemble aux bouches de l'Escaut, notre armée maintient la discipline et l'esprit égalent la valeur, est arrivée en ce moment sous les murs d'Anvers; mes deux fils sont dans ses rangs.

"En donnant au roi des Belges ma fille bien-aimée, j'ai affermi par un nouveau lien l'alliance des deux nations. L'acte qui consacra cette union solennelle vous sera mis sous les yeux.

"J'ai aussi donné ordre à mes ministres de vous communiquer le traité conclu le 4 juillet 1831, entre mon gouvernement et celui des États-Unis d'Amérique. Cette transaction met fin aux réclamations réciproques des deux pays.

"Vous serez ainsi informés du traité qui appelle [illegible] de Bavière au trône de la Grèce. J'aurai [illegible] vers les moyens de garantir efficacement à [illegible] un emprunt indispensable pour la consolidation d'un trône fondé par nos soins et notre assistance.

"Je demande que toute la relation fondamentale soit promptement complétée. Les lois annoncées par la charte vous seront présentées dans le cours de cette session. Vous aurez à délibérer sur la responsabilité des ministres, l'administration départementale et municipale, l'organisation de l'instruction publique et le sort des fonctionnaires publics.

"Plusieurs autres lois d'une moindre importance politique mais de grand intérêt pour les affaires du pays, vous seront aussi présentées.

"Je regrette de ne pouvoir vous proposer à présent quelque réduction des impôts. Notre devoir envers la France et les circonstances dans lesquelles nous sommes placés, nous imposent encore de grands sacrifices; mais la situation générale de l'Europe nous permet d'en attendre prompte conclusion. L'avenir nous apparaît sous des auspices favorables; le crédit public [illegible] et des signes indubitables attestent le progrès de la prospérité nationale.

"Quelques mois de plus et nous verrons disparaître les dernières traces des anxiétés inséparables d'une grande révolution. Le sentiment de la stabilité renaîtra dans tous les esprits. La France retrouvera une entière confiance dans l'avenir, et alors sera réalisé le plus doux de mes vœux, celui de voir mon pays à élever à la [illegible] de prospérité à laquelle il a droit d'aspirer, et de pouvoir dire que mes efforts n'ont pas été inutiles à l'accomplissement de ses destinées."

PARIS, 19 novembre.

La [illegible] chambre des députés a failli devenir aujourd'hui un [illegible] tragique. Le roi, qui était à cheval, a échappé à [illegible] coup de pistolet, que [illegible] tirée au hasard, ou qui se tenait sur le [illegible], a [illegible] le [illegible] personnes. Heureusement, la balle a passé [illegible] dans la tête du roi, et n'a blessé personne. L'homme [illegible] le coup de pistolet paraît appartenir à la classe du peuple. Il a été arrêté sur-le-champ par les assistants et conduit au département de l'intérieur, où il est gardé. Cet événement a créé bien plus de sensation à Paris que le discours d'ouverture du roi.

PARIS, 20 novembre.

Voici les nouveaux détails sur l'attentat [illegible] contre le roi :

Parmi les personnes qui en apercevant le roi poussaient les plus hautes acclamations, des spectateurs ont remarqué un homme, mal habillé âgé d'environ 30 ans, de moyenne taille, et qui agitait son chapeau de la main droite. Au moment où le roi arrive vis-à-vis cet individu, celui-ci tire de sa poche un pistolet, qu'il présenta au roi, de la main gauche, tandis que de la droite il continuait à agiter son chapeau.

Une jeune fortune qui était près de lui, observant son mouvement, lui saisit le bras droit, et changea ainsi la direction du coup. L'assassin disparut alors tout parmi les groupes d'hommes mal vêtus, qui paraissaient disposés à le protéger. (Le Avis au peuple, à la peuple ! [illegible] vu, il [illegible] à terre le pistolet dont il avait fait feu, ainsi qu'un [illegible] pistolet, qui était chargé. La détonation du coup a été très forte. La balle a frisé le chapeau de M. Cunin-Gridaine, ministre du commerce, et a blessé le major-général de la garde nationale qui était parti de [illegible] escorte. Un mouvement d'indignation manifesté parmi ceux qui formaient la suite de sa majesté.

La jeune personne qui a saisi le bras de l'assassin, se nomme Mlle. Boury. C'est la fille d'un directeur des postes, des environs de Dunkerque. Employé jeune chez le commissaire de police du château, durant qui elle a fait sa déposition, elle a éprouvé une violente attaque de nerfs. Au retour du roi elle a été visitée par LL. MM. et Mme. Adélaïde, qui lui ont montré de la bienveillance.

Les déclarations faites aux assistés ont aidé à découvrir l'assassin, ainsi que une conspiration dont il devait être l'instrument. A l'heure [illegible] de nuit (minuit), le ministre de l'intérieur et le procureur-général sont chez le préfet de police.

PARIS, 17 novembre.

Le vicomte de Chateaubriand a adressé à la duchesse de Berry la lettre suivante, portant la date de Genève, le 12 novembre :

"Madame,—Vous me trouverez téméraire de vous importuner en ce moment pour m'accorder une faveur : c'est la plus grande ambition de ma vie. Je vous demande [illegible] nommer l'un de vos conseils. Jouissant aucun droit particuliers, mais [illegible] vous demander en mémoire du [illegible] père comme une [illegible] me faire nommer l'historien de [illegible]. Mon [illegible] [illegible] [illegible] son illustre grand-père, M. de Malesherbes, le défenseur de Louis XVI, le même jour, à la même heure, pour la même cause, et par le même échafaud. Je suis, &c.

CHATEAUBRIAND.

"P. S. Je pars pour Paris, où j'attendrai vos ordres."

Cet article était inclus dans celle-ci, adressée au ministre de la justice.

"Monsieur,—J'apprends en ce moment la résolution de la duchesse de Berry. J'ai l'honneur de vous inclure ici une lettre-ouverte à cette auguste et infortunée princesse. En priant de la lui faire transmettre le plus tôt possible. Comme magistrat, vous ne serez pas surpris que je remplisse un devoir.

"Permettez-moi de vous offrir d'avance mes remercîmens &c.

CHATEAUBRIAND.

"P. S. Comme il m'est d'une importance infinie que [illegible] vous parviennent à la duchesse de Berry par tous les moyens possibles, après avoir pris la voie légale pour m'adresser à vous, je crois de mon devoir d'envoyer aux journaux des copies des deux lettres que le courrier de ce matin vous portera."

PARIS, 17 novembre.

La *Gazette d'Etat de Prusse*, du 11 du courant, contient un document officiel, dans lequel le gouvernement fait connaître ses vues et ses intentions à l'égard de la lutte qui va avoir lieu en Belgique ; mais ces vues et ces intentions avaient déjà été manifestées au gouvernement français, il y a quelques jours. Le baron Werther les avait expliquées verbalement au duc de Broglie, et il continue à assurer soit e gouvernement qu'il parait compter pleinement sur la bonne foi du ministère français actuel et ne craint pas qu'il continue la guerre après qu'il aura rempli son objet avoué, ou qu'il veuille tirer aucun avantage du succès des armes françaises. Mais il paraît que le gouvernement prussien ne met aucune confiance dans la stabilité du ministère actuel, non plus que dans les sentimens pacifiques des hommes qui pourraient être investis du pouvoir dans le cas où l'état de l'opinion publique et la voie des chambres amèneraient un changement dans le cabinet. C'est donc sérieusement dans le but d'être prêt à parer aux conséquences d'un changement quelconque d'hommes et de mesures, que le gouvernement prussien croit nécessaire de prendre des précautions.

PARIS, 17 novembre.

"La situation des affaires en Espagne paraît être précaire. On doute fortement que le roi vive assez long-temps pour [illegible] la résolution opérée dernièrement à la cour.

ANGLETERRE.

LIVERPOOL, 24 novembre.

Le *Morning-Chronicle* dit que pendant la semaine passée, il a été envoyé à Porto 3100 hommes; savoir : de Belgique, 1000 ; de Boulogne, 600 ; de Lorient, 900 ; de Glascow, 600.

—Une tentative a été faite le 14 novembre, par don Pedro, pour détruire des fortifications établies au sud du Douro, à l'entrée de la rivière, par les troupes de Miguel. La position a été [illegible] et attaquée, mais [illegible] infructueusement. Enfin, [illegible] un [illegible] joint du [illegible] jusqu'à [illegible] heures [illegible] midi, les Pédristes sont parvenus à détruire une [illegible] de [illegible] canons, [illegible] [illegible] [illegible]